



ACCELGUARD® 90

ADJUVANT ACCÉLÉRATEUR DE PRISE SANS
CHLORURE ET RÉDUCTEUR D'EAU

DESCRIPTION

ACCELGUARD 90 est un adjuvant liquide accélérateur de prise et réducteur d'eau prêt à l'emploi pour le béton. Son utilisation permet d'augmenter la résistance à court terme par temps froid, et il est tout particulièrement efficace à des températures extrêmement basses – jusqu'à -7 °C – s'il est utilisé de pair avec un système d'adjuvant par temps froid. ACCELGUARD 90 améliore de plus la maniabilité et réduit le ressuage et la ségrégation. Le produit est compatible avec la plupart des autres adjuvants couramment utilisés avec le béton classique. ACCELGUARD 90 est efficace avec les bétons à n'importe quelle température et est particulièrement efficace dans les systèmes d'adjuvants pour béton résistant au gel. ACCELGUARD 90 ne contient pas de produits chimiques ou d'ions de chlorure ajoutés connus pour favoriser la corrosion de l'acier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Bétonnage par temps froid / béton résistant au gel
- Bétons structuraux et non structuraux
- Bétons préfabriqués/postcontraints

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Réduit le temps de prise initial de une à six heures selon les températures du béton
- Réduit les coûts de construction – les étapes de mise en place du béton sont accélérées
- Améliore la maniabilité et densifie le béton
- Minimise le ressuage et la ségrégation
- Améliore le développement de la résistance à la compression à bas âge
- Diminue les coûts de la main-d'oeuvre en permettant d'effectuer la finition dans la même journée

DONNÉES TECHNIQUES

Données techniques

Temps doux

Composition du béton

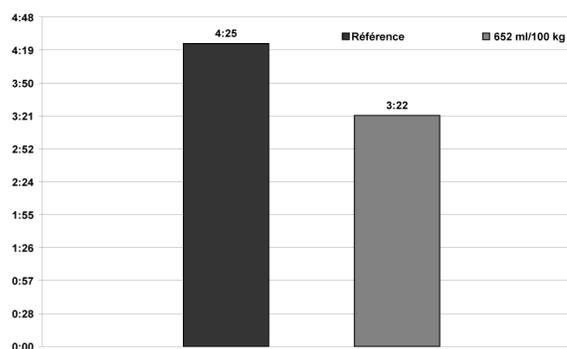
Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	23 °C
Température du béton	23 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	652 ml/100 kg

Temps froid

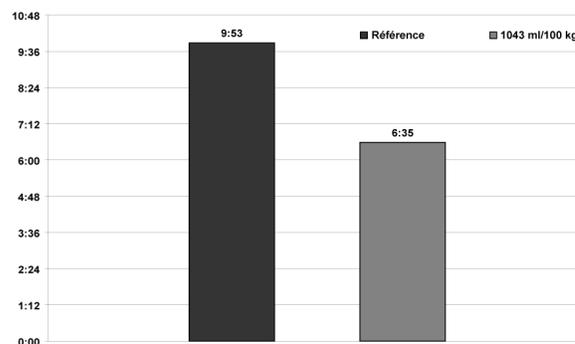
Composition du béton

Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (± 1)
Température ambiante	3 °C
Température du béton	8 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	1040 ml/100 kg

Temps de prise d'Accelguard 90 à 23 °C (h:min)



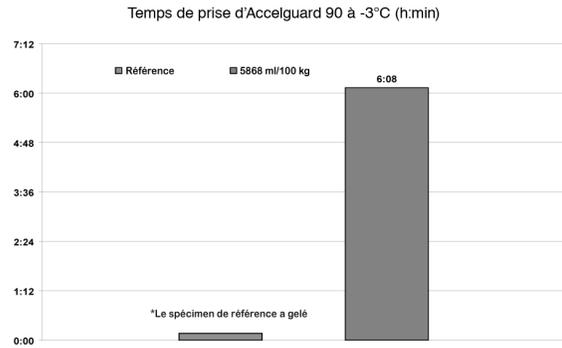
Temps de prise d'Accelguard 90 à 3 °C (h:min)



Temps de gel

Composition du mélange

Ciment de type GU, kg/m ³	306
Teneur en air	7 % (±1)
Température ambiante	-3 °C
Température du béton	8 °C
Dose d'ACCELGUARD 90	5870 ml/100 kg



EMBALLAGE

ACCELGUARD 90 est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Produit entièrement conforme aux exigences de la norme ASTM C 494, adjuvants de Type C et E.
- AASHTO M 194
- Testé à l'aide des spécifications de la norme ASTM C 1622 pour les systèmes d'adjuvants par temps froid.
- Les guides ACI 201, *Guide to Durable Concrete*, et ACI 302, *Guide for Concrete Floor and Slab Construction*, interdisent l'utilisation d'ions de chlorure dans de nombreux types de béton. ACCELGUARD 90 peut être utilisé avec ces types de béton : planchers sur du béton précontraint, béton armé dans des environnements humides et/ou exposé à des sels déglaçants.

MODE D'EMPLOI

ACCELGUARD 90 est typiquement utilisé à des dosages de 650 à 5870 ml par 100 kg de liant. Des dosages supérieurs sont acceptables si des essais préalables sont réalisés et que des confirmations sont obtenues quant à la performance désirée avec les matériaux précis qui seront utilisés.

ACCELGUARD 90 doit être ajouté à la première eau de gâchée du mélange de béton. Ne pas l'appliquer directement sur du liant sec. Lorsque la température ambiante est inférieure à 10 °C, veuillez suivre les recommandations du document ACI 306, *Recommended Practice for Cold Weather Concreting*. Si les conditions exigent l'utilisation de systèmes de béton résistant au gel et utilisant des adjuvants d'Euclid, veuillez contacter votre représentant Euclid pour obtenir les recommandations appropriées.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Le béton doit être protégé du gel jusqu'à ce qu'il atteigne un minimum de 3,5 MPa.
- ACCELGUARD 90 gèle lorsqu'il atteint environ -26 °C. Le gel et le dégel n'endommagent pas le matériau si ce dernier est mélangé vigoureusement.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 8.19

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.